

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 8 (1864-1865)
Heft: 53

Artikel: Note sur certains galets des bords du Lac de Genève
Autor: Gaudin, C.-T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-254871>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'une série de cordes avec des longueurs calculées de manière à pouvoir constater, par la cessation du son, avec quelle vitesse on chemine. Au lieu d'une gamme on aurait des cordes de 40, 45, 50, 55 kilomètres à l'heure.

En combinant les indications de ce procédé avec celles du baromètre, l'aérostation pourrait aussi s'en servir avec avantage.



NOTE SUR CERTAINS GALETS DES BORDS DU LAC DE GENÈVE.

Par C.-T. GAUDIN.

(Séance du 15 février 1865.)

On rencontre parfois sur les grèves de notre lac des galets calcaires dont la surface est plus ou moins parsemée de petites excavations. Ces trous ou cavités ont été attribués à l'action de l'eau, à une dissolution inégale de la matière calcaire.

Après avoir examiné le galet que j'ai l'honneur de soumettre à la Société, je me suis convaincu qu'il faut attribuer à d'autres causes l'aspect singulier qu'il présente. Il a 7 centimètres de longueur sur 4 de largeur. La stratification est perpendiculaire au plan du galet et dirigée dans le sens de sa longueur. Chaque face porte une trentaine d'enfoncements de 10 à 15 millimètres de longueur sur 4 à 6 de largeur. Sur l'une des faces ils sont placés sur plusieurs rangs, côte à côte, et dirigés dans le sens de la longueur du galet, et dans le sens par conséquent de la stratification. Sur l'autre face la plupart des trous affectent la même direction, mais il en est qui sont placés obliquement ou perpendiculairement aux premiers.

Frappé de la forme lenticulaire ou elliptique qu'affectent tous ces trous, j'en ai d'abord pris le relief au moyen de la cire à cacheter et j'ai pu m'assurer que tous ces reliefs, sans exception, rappellent la partie obtuse d'une amande; cette forme régulière et aplatie ne saurait être accidentelle; on ne peut l'attribuer à une pression latérale que le galet aurait subie, puisque des trous de même forme affectent des directions différentes.

Le fait que les pholades et d'autres mollusques marins, aussi bien que certaines espèces d'Helix, ont l'habitude de perforer les

roches calcaires par des moyens qui sont encore mal connus, ce fait me paraît donner la clef du phénomène qui nous occupe. Il est probable que ce galet trouvé à Cour, et d'autres pareils remarqués précédemment par MM. Delaharpe père et fils, ont été perforés par les jeunes anodontes qui habitent notre lac, principalement du côté de Cour et de l'étang des Pierrettes. Les cavités moulées présentent assez exactement la forme d'une petite anodonte qui se serait enfoncée dans la roche en la perforant, peut-être pour y prendre le calcaire nécessaire à sa coquille.

Je prends la liberté d'engager les membres de la Société qui rencontreraient des galets pareils à vouloir bien les recueillir en notant la localité. Peut-être arrivera-t-on à résoudre le problème dans le sens que je viens d'indiquer.



Note sur les courants électriques naturels circulant sur les lignes télégraphiques,

Par H. CAUDERAY,

inspecteur des télégraphes des chemins de fer de la Suisse occidentale.

(Séance du 1^{er} mars 1865.)

Dans la soirée du 19 février 1865, mon jeune frère, chef du bureau des télégraphes à la gare de Berne, observa sur les lignes télégraphiques des courants constants d'électricité atmosphérique, assez remarquables par leur intensité et leur marche.

Ils se produisirent en premier lieu pendant 15 minutes consécutives sur la ligne d'Oltén à Berne, de 9 h. 20 à 9 h. 35 du soir.

Sur celle de Berne à Bienne, de 9 h. 30 à 9 h. 40.

Entre Berne et Fribourg de 9 h. 35 à 9 h. 43.

Et, enfin, sur celle de Berne à Thoun de 9 h. 32 à 9 h. 50.

Leur intensité variait entre le 26^{me} et le 30^{me} degré; c'est à peu près l'intensité des courants employés pour la transmission des dépêches.

J'ai appris dès lors que ces courants avaient aussi été observés vers le soir du même jour, à la Chaux de Fonds, et que le bureau du télégraphe fédéral de Berne, dont les fils sont placés sur les